



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone : (418) 525-0040

Télécopieur : (418) 525-0740

Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca

Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Le Pacte pour l'emploi et la lutte à la pauvreté Mettre la charrue avant les bœufs

Québec, le 19 mars 2009 (14h00) – Le budget du Québec 2009-2010 est l'occasion pour le Collectif pour un Québec sans pauvreté de tirer un constat d'échec à propos des mesures du Pacte pour l'emploi s'adressant spécifiquement aux personnes éloignées du marché du travail.

Même si les possibilités d'accès aux mesures du Pacte s'améliorent, il est très difficile, en réalité, pour les personnes éloignées du marché du travail, d'y accéder. Elles ne sont pas disponibles car leur santé et leur dignité sont hypothéquées par une aide sociale insuffisante qui les maintient en situation de survie. Il faut commencer par améliorer le revenu disponible des personnes en situation de pauvreté avant d'espérer qu'elles retournent au travail. Dans ce cas comme dans bien d'autres, mettre la charrue devant les bœufs condamne à l'insuccès. Les mesures d'insertion au travail ne représentent qu'une des facettes de la lutte à la pauvreté.

Ne pas rater le rendez-vous l'an prochain

En ce qui concerne la lutte à la pauvreté, le budget du Québec 2009-2010 contient peu de chose à se mettre sous la dent: rien de nouveau à l'aide sociale, rien en ce qui a trait au traitement des pensions alimentaires, rien pour l'itinérance et toujours rien pour l'action communautaire. Certes, des investissements supplémentaires sont faits en logements sociaux – à la suite d'une promesse électorale – et en innovation au niveau de l'économie sociale et solidaire. Cependant, des trous importants demeurent au sein du filet social québécois. « Le budget du Québec 2009-2010 fait très peu pour combler ces trous, au détriment des personnes les plus pauvres de notre société », indique Ian Renaud-Lauzé, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté. « En raison de la crise économique, de nombreuses personnes risquent de se retrouver en situation de pauvreté. Malheureusement, aucune mesure du budget n'assure que toutes les Québécoises verront leurs besoins essentiels couverts », a-t-il précisé.

Des investissements majeurs devront être faits l'occasion de l'élaboration du prochain Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le Collectif rappelle au gouvernement qu'il a des obligations à respecter d'ici 2013 en vertu de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002. Il ne doit pas l'oublier. Le budget 2010-2011 devra tenir compte des attentes déjà élevées.

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe 33 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Toutes ces organisations ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la défense collective des droits et la promotion de la justice sociale. Des centaines d'organisations et des milliers d'individus de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

- 30 -

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca